

Province de Québec

Municipalité de Saint Cléophas-de-Brandon



Lundi le 10 décembre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon, tenue à l'hôtel de ville, sis au 750 rue Principale, Saint-Cléophas-de-Brandon, le lundi 10 décembre 2018, à 19 heures 30.

À l'assemblée ordinaire du conseil municipal étaient présents: Madame Marjolaine Marois, Monsieur Martin Bibeau, Monsieur Gilles Côté, Madame Audrey Sénéchal, Monsieur Bernard Coutu tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Denis Gamelin maire.

Était aussi présente Madame Francine Rainville, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Étaient aussi présents Messieurs Robert Molenge et Hamed Ouhaïj du ministère des transports.

Était absent Monsieur Maxime Giroux.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président d'assemblée constate le quorum à 19 heures 30, souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR.

CET ORDRE DU JOUR SE LIT COMME SUIT:

1. Mot de bienvenue.
2. Lecture de l'ordre du jour.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 novembre 2018.
5. Lecture et approbation des comptes à payer.
6. Période de questions.
7. Rencontre avec Monsieur Molenge du ministère des transports.
8. Règlement modifiant le règlement 002-2017 concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon.
 - 8.1 Avis de motion modifiant le règlement concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon
 - 8.2 Adoption du premier projet du règlement modifiant le règlement concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon
9. Production des feuillets fiscaux relevés 1.
10. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL).
11. Demande d'appui et de participation au projet du Ministère des Transports — projet de remplacement des ponceaux— 1 et 2.
12. Demande d'appui et de participation au projet du Ministère des Transports — projet de remplacement des ponceaux— 3.
13. Dépôt du règlement # 278.
14. Attestation – fin de travaux # dossier AIRRL-2017-425.
15. Attestation pour subvention discrétionnaire du député.
16. Demandes.
 - 16.1 Demande adhésion Fédération québécoise des municipalités (FQM).
 - 16.2 Demande de donation pour Centre de prévention du suicide de Lanaudière.
 - 16.3 Demande d'adhésion 2019-2020 au portail Québec Municipal.
17. Rapport de la directrice générale.
18. Correspondance.
19. Divers.
 - 19.1 Permis de rénovation
20. Levée de l'assemblée.



Lundi le 10 décembre 2018

3. APPROBATION ORDRE DU JOUR.

Résolution n° 2018-12-421

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyée par Madame Marjolaine Marois d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessus.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU 12 NOVEMBRE 2018.

Résolution n° 2018-12-422

Il est proposé par Monsieur Gilles Côté et appuyée par Madame Audrey Sénéchal d'adopter le procès-verbal de l'assemblée régulière du 12 novembre 2018.

La secrétaire-trésorière est dispensée de faire la lecture du procès-verbal, les conseillers en ayant pris connaissance.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

5. LECTURE ET APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

COMPTES À PAYER.

Résolution n° 2018-12-423

La secrétaire trésorière et directrice générale a déposé par voie électronique ou papier la liste des chèques émis, soit pour la période du 14 novembre au 6 décembre 2018.

Total des comptes à payer

26 834.90 \$

EN CONSÉQUENCE, le paiement de ces comptes à payer est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Bernard Coutu.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Un citoyen demande d'installer des garde-fous à la fin du 1er Rang. Il affirme qu'au moins une fois l'an, un usagé de la route sort de la route dans cette courbe et tombe dans le fossé. Ce qui détruit une partie de sa clôture, le citoyen doit réparer et assurer la sécurité des animaux et autres concitoyens sur la route. Cela devient problématique puisque les animaux peuvent s'enfuir.

La municipalité va vérifier les normes et les possibilités et ensuite prendre les mesures si nécessaire.



Lundi le 10 décembre 2018

7. **RENCONTRE AVEC MONSIEUR MOLENGE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS.**

Monsieur Molenge informe l'assemblée à propos des travaux à venir sur la 348.

8. **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 002-2017 CONCERNANT LA PRÉVENTION DES INCENDIES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLÉOPHAS-DE-BRANDON**

8.1 **AVIS DE MOTION**

Avis de motion donnée par Madame Marjolaine Marois pour la présentation d'une modification de règlement modifiant le règlement 002-2017 concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon.

8.2 **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT # 2018-12-10**

Premier projet de règlement # 2018-12-10 modifiant le règlement 002-2017 concernant la prévention des incendies sur le territoire de la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon.

Résolution n° 2018-12-424

Il est proposé par Madame Marjolaine Marois et appuyé par Monsieur Gilles Côté d'adopter le premier projet du règlement 2018-12-10 et la secrétaire trésorière est dispensée d'en faire la lecture, les conseillers en ayant pris connaissance.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

9. **PRODUCTION DES FEUILLETS FISCAUX RELEVÉS 1.**

RÉSOLUTION # 2018-12-425

Il est proposé par Monsieur Bernard Coutu et appuyé par Monsieur Martin Bibeau d'accepter l'offre ci-dessous de Madame Martine Gauthier concernant la production des feuillets fiscaux pour le fédéral et provincial.

Nombre employés x 10 \$ par personne pour la production des feuillets T4 et Relevé 1. L'an passé il y avait 12 feuillets à produire pour un total de 120 \$, Une somme 100 \$ pour la production des sommaires T4 et Relevé 1 et envoi aux gouvernements.
Donc 220 \$ si tout balance et si tous les totaux sont faits.
Sinon ajout de son temps selon son taux horaire de 65 \$ / heure.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

10. **PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCALE (PAERRL).**

RÉSOLUTION # 2018-12-426

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyé Monsieur Bernard Coutu par que le conseil municipal atteste de la véracité des frais et du fait qu'ils sont allés sur des routes locales de niveau 1 et 2.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.

Province de Québec
Municipalité de
Saint Cléophas-de-Brandon



Lundi le 10 décembre 2018

La résolution est adoptée à l'unanimité

11. DEMANDE D'APPUI ET DE PARTICIPATION AU PROJET DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS — PROJET DE REMPLACEMENT DES PONCEAUX — DÉTOUR 1 et 2

Cette demande est reportée à la réunion du 14 janvier 2019

12. DEMANDE D'APPUI ET DE PARTICIPATION AU PROJET DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS — PROJET DE REMPLACEMENT DES PONCEAUX — DÉTOUR 3

Cette demande est reportée à la réunion du 14 janvier 2019

13 DÉPÔT DU RÈGLEMENT # 278.

Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 463 800 \$ pour la rénovation du siège social de la MRC.

14. ATTESTATION FIN DE TRAVAUX # DOSSIER AIRRL-2017-425.

RÉSOLUTION # 2018-12-427

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyé Monsieur Gilles Côté que le conseil municipal atteste la fin des travaux du chemin de la ligne Piette effectué par la firme Guy Desrosiers situé au 5080 chemin du Lac à Saint-Gabriel-de-Brandon.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

15 ATTESTATION POUR SUBVENTION DISCRÉTIONNAIRE DU DÉPUTÉ.

RÉSOLUTION # 2018-12-428

Il est proposé par Monsieur Martin Bibeau et appuyé Monsieur Bernard Coutu que le conseil municipal atteste la fin des travaux de lignage du chemin de la ligne Piette et du premier Rang effectué par la firme Ligne M.D. Inc. pour la subvention discrétionnaire du député; Dossier # 00026654-14-52075 (14) -2018-07-09-44.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité

16 DEMANDES

- 16.1 Demande adhésion Fédération québécoise des municipalités (FQM).
16.2 Demande de donation pour Centre de prévention du suicide de Lanaudière.
Aucune de ces demandes ne sont acceptées.

- 16.3 Demande d'adhésion 2019-2020 au portail Québec Municipal.

Résolution n° 2018-12-429

Il est proposé par Madame Audrey Sénéchal et appuyé par Monsieur Gilles Côté de prendre l'adhésion 2019-2020 au portail Municipal au coût de 71.40 \$ plus taxes.

Monsieur Denis Gamelin, maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Province de Québec
Municipalité de
Saint Cléophas-de-Brandon



Lundi le 10 décembre 2018

17 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale fait un compte rendu de la journée civique édition 2018.

18. CORRESPONDANCE.

Une liste de la correspondance est déposée sur la table, aucun de ces documents ne sera archivé.

19. DIVERS

19.1 Permis de rénovation

Monsieur Bernard Coutu fait un compte rendu d'une situation qui porte à confusion. Pour plus de transparence la directrice générale va s'informer des faits auprès de notre service d'inspection pour que la situation soit claire.

21. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 HEURES 30

Résolution n° 2018-12-430

La levée de l'assemblée est proposée par Madame Audrey Sénéchal et appuyée par Madame Marjolaine Marois.

Monsieur Denis Gamelin maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

Denis Gamelin,
Maire

Francine Rainville,
Directrice générale et secrétaire trésorière.

Je, Denis Gamelin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.